



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 31 janvier 2018

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par télé-conférence le 31 janvier 2018 en présence de :

- Mme Sophie CHAUSSI, membre associé titulaire
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent titulaire, présidente
- M. Michel VUILLOT, membre permanent titulaire.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 8 juillet 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer à :

- M. Michel VUILLOT, membre permanent, sa compétence à statuer sur la demande n° 2437 d'examen au cas par cas relative à la modification du PLU de la commune de Saint-Aubin-les-Elbeufs (Rouen Métropole) (Seine-Maritime), avant le 26 février 2018 ;
- M. Michel VUILLOT, membre permanent, sa compétence à statuer sur la demande n° 2436 d'examen au cas par cas relative à la modification du PLU de la commune de Cléon (Rouen Métropole) (Seine-Maritime), avant le 26 février 2018 ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, sa compétence à statuer sur la demande n°2438 d'examen au cas par cas relative à la modification du PLU de la commune de Lieurey (Eure), avant le 26 février 2018.

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,
sa Présidente

Corinne ETAIX